



Conférence de presse : Projet de loi sur le Parc de la Gatineau

Jeudi 10 octobre 2024

Allocution de la sénatrice Galvez

Bonjour à tous. Merci d'être avec nous ce matin.

Welcome everyone and thank you for being with us this morning.

C'est un plaisir d'être ici avec madame la députée Sophie Chatel pour vous parler de notre projet de loi sur le parc de la Gatineau. Je vais d'abord commencer par donner les points clés du projet de loi et l'importance de procéder maintenant. Mme Chatel poursuivra avec le processus par lequel nous sommes arrivés à ce projet de loi et les consultations qui ont servi à informer nos décisions.

Cet après-midi vers 14h30, je déposerai le projet de loi en chambre du Sénat. J'espère que mes collègues sénateurs reconnaîtront l'importance de protéger le parc et que nous procéderons rapidement au processus d'étude. Malgré qu'on le présente au Sénat, Mme Chatel était instrumentale dans le développement du projet de loi et c'est grâce à elle que nous avons une loi à vous proposer aujourd'hui.

Le projet de loi modifie la *Loi sur la capitale nationale* pour inclure toute une portion sur le parc de la Gatineau. Notre proposition législative contient sept points principaux :

1. Établir les limites du parc;
2. Prévoir que l'intégrité écologique doit être une priorité dans la gestion du parc par la Commission de la capitale nationale;
3. Interdire l'aliénation des terrains publics situés dans le parc, sous réserve de certaines exceptions;
4. Renforcer la consultation et la collaboration entre la CCN, la Nation algonquine Anishinabeg et les municipalités limitrophes;
5. Promouvoir le recours aux services des entreprises et des travailleurs de la Nation algonquine Anishinabeg pour les activités d'entretien et de conservation du parc de la Gatineau;
6. Permettre à la CCN de négocier une entente de préemption avec les propriétaires de terrains privés situés dans le parc; et
7. Autoriser la prise de règlements pour encadrer les activités dans le parc et fixer des droits d'utilisation.

So, like I said, the bill would modify the *National Capital Act* by adding a section on the Gatineau Park. The bill contains seven main actions:

1. Establish the boundaries of Gatineau Park;
2. Prioritize the ecological integrity of the park in its management by the National Capital Commission;
3. Prohibit the sale of public lands located within the park, with certain exceptions;
4. Strengthen consultation and collaboration between the NCC, the Algonquin Anishinabeg Nation and neighbouring municipalities;
5. Promote the use of services from businesses and workers of the Algonquin Anishinabeg Nation for maintenance and conservation activities in Gatineau Park;
6. Allow the NCC to negotiate a preemptive right agreement with private landowners in the park; and
7. Authorize the creation of regulations to oversee activities in the park and set corresponding fees.

I was particularly interested in bringing this bill forward when Ms. Chatel approached me given the urgent need to protect our natural ecosystems and biodiversity. As you all know, Canada has made a commitment in 2022 with the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework to protect 30% of our lands and water by 2030 in an effort to halt and reverse loss of biodiversity. In the Outaouais region, only 7.5% of our land is actually protected.

Il est donc important plus que jamais de protéger l'intégrité écologique du parc et de l'inscrire dans la loi pour en assurer sa protection.

Le parc contient plus de 50 lacs ainsi que plusieurs milieux humides, ruisseaux et rivières. Cinq écosystèmes et deux habitats du parc ont une grande importance écologique. Et le parc est l'hôte d'environ 90 plantes et 60 espèces animales en péril.¹ La valeur écologique du parc est inestimable pour la région.

En plus, le parc est une destination incontournable pour toute une panoplie d'activités récréatives. Les résidents et touristes de la région profitent du parc depuis sa création.

As a senator for Quebec and as a Canadian, I am so proud of our national and provincial parks. We've had several additions to our national parks in recent years and although Gatineau Park has existed for many decades now, it is long time to enshrine the park in federal law. I think you'll find there is widespread support for this and I will let Mme Chatel provide further information on this initiative.

Merci. Thank you.

¹ Conservation au parc de la Gatineau, Commission de la capitale nationale. <https://ccn-ncc.gc.ca/endroits/conservation-au-parc-de-la-gatineau#>